

La lettre



Lorsqu'en 2004, l'État a entrepris de se défaire de la propriété de l'aéroport de Beauvais-Tillé, le Conseil général de l'Oise,

le Conseil régional de Picardie présidé par Claude Gewerc et la Communauté d'agglomération du Beauvaisis présidée par Caroline Cayeux ont décidé, immédiatement et de manière consensuelle, de prendre la responsabilité de la plateforme aéroportuaire.

Réunies au sein du Syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais-Tillé (SMABT), les trois collectivités ont souhaité veiller au développement maîtrisé de la plateforme, dans le respect de l'environnement et des populations alentours. Pour ce faire, les collectivités ont choisi de confier l'exploitation de l'aéroport à la Société aéroportuaire de gestion et d'exploitation de Beauvais (SAGEB), par une délégation de service public. Le contrat conclu impose ainsi à la SAGEB le respect d'un cahier des charges précis.

L'aéroport de Beauvais-Tillé est aujourd'hui un puissant moteur économique et renforce l'attractivité du territoire. Il favorise l'emploi, offre aux entreprises locales des conditions optimales d'implantation et constitue une vitrine essentielle pour la promotion de notre territoire.

Yves Rome
Président du SMABT



Le SMABT, qu'est-ce que c'est ?

Le Syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais-Tillé (SMABT) est un **établissement public de coopération entre collectivités**, dont le fonctionnement est similaire à celui d'un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Il est né le 20 octobre 2006, de la volonté commune de la **Région Picardie**, du **Département de l'Oise** et de la **Communauté d'agglomération du Beauvaisis** de reprendre, ensemble, l'exploitation de l'aéroport de Beauvais-Tillé, dans le cadre de la 2nde étape de la décentralisation.

Le comité syndical est présidé par Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise. Le directeur général des services du Département de l'Oise est mis à disposition du SMABT pour assurer les fonctions de directeur. Le Département met également à disposition trois fonctionnaires pour assurer le fonctionnement du SMABT.



Le développement maîtrisé d'un équipement structurant

Le SMABT a fait le choix d'un **développement maîtrisé** de l'aéroport, en imposant au concessionnaire :

- le plafonnement du nombre de mouvements et le respect du couvre-feu, qui interdit tout décollage et tout atterrissage entre minuit et 5h,
- la réalisation d'un Plan environnemental en 20 actions,
- la participation à un Plan de valorisation touristique de la destination Beauvais < Oise < Picardie,
- la réalisation d'investissements et la mise en place d'outils de navigation destinés à mettre l'infrastructure de la plateforme en cohérence avec son activité.

L'aéroport de Beauvais-Tillé : qui fait quoi ?

Le SMABT s'est vu transférer la propriété de l'aéroport de Beauvais-Tillé et a décidé d'en confier l'exploitation, dans le cadre d'une concession de service public, à une entreprise privée : la **Société aéroportuaire de gestion et d'exploitation de Beauvais (SAGEB)**.

La SAGEB est une société par actions simplifiée au capital de 5 millions d'euros, détenu par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise (CCIO) à hauteur de 51% et par Véolia Transport à hauteur de 49%.

L'aéroport de Beauvais-Tillé en chiffres

- **2,9** millions de passagers
- **140** passagers par avion en emport moyen
- **233** vols par semaine pour la saison d'hiver 2010-2011
- **3** compagnies opératrices : Ryanair, Wizzair et Blue Air
- **42** destinations en Europe et 4 destinations vers le Maghreb (depuis le 1^{er} novembre 2010)
- **2** pistes de 2 430 mètres et 1 105 mètres, dont seule la piste principale fait l'objet d'une exploitation commerciale
- **2** aéroports de 6 300 m² et 7 650 m², la seconde ouvrant au public le 6 décembre prochain
- **10** commerces dont 6 dans l'aérogare T1 et 4 dans le T2
- **3** parkings de respectivement 650, 1000 et 250 places et 1 parking de 600 places à venir
- **229** hectares d'emprise sur les communes de Beauvais et de Tillé
- **900** emplois directs sur la plateforme aéroportuaire, dont 50 créés par l'ouverture du T2 auxquels s'ajoutent les 50 emplois de la navette Paris (Porte Maillot)/Aéroport de Beauvais-Tillé
- **68** millions d'euros investis sur les 15 ans de la DSP (2008-2023), dont 14,5 millions d'euros pris en charge par le syndicat

4 ans d'actions concrètes



AMÉLIORER L'INTÉGRATION DE L'AÉROPORT DANS SON ENVIRONNEMENT

Le SMABT s'est fixé comme ligne de conduite d'assurer le développement de l'aéroport tout en assurant la meilleure insertion possible de la plateforme dans son environnement économique, social et naturel.

Le Plan environnemental

Sur la base du bilan environnemental réalisé en 2007 par un cabinet d'études indépendant, **3 objectifs prioritaires**, déclinés en 20 actions, ont été fixés par le SMABT à la SAGEB, dans un **Plan environnemental**. Il doit être totalement réalisé en 2011 et représente un coût de 3,5 millions d'euros pour la société exploitante.

1 La lutte contre les nuisances sonores et la pollution atmosphérique

Depuis le printemps 2010 sont déployées **cinq stations fixes de mesure du bruit** (implantées à Beauvais - Cité des Fleurs, Plouy-Saint-Lucien, Laversines, Tillé et Troissereux) et une **station mobile**, installée actuellement à Nivillers, afin d'effectuer des **campagnes de mesures ponctuelles à la demande des riverains**. En outre, durant l'été 2010 a été installée une **station fixe de mesure de la qualité de l'air**, en liaison avec ATMO Picardie, dont le relevé quotidien est disponible sur le site Internet de l'aéroport. Cette station est implantée de telle sorte qu'elle mesure non seulement les rejets des avions, mais également le trafic automobile de desserte de l'aéroport.

Par ailleurs, les **trajectoires des avions** ont fait l'objet d'une optimisation, pour **minimiser le nombre de riverains concernés**. Le respect de ces trajectoires est contrôlé attentivement. Depuis septembre dernier, pour les atterrissages côté ouest, les avions utilisent désormais une **procédure de descente continue** nettement moins bruyante que la descente par paliers utilisée jusque-là.

2 La mise en œuvre des normes de Haute qualité environnementale (HQE)

Pour respecter toutes les normes résultant de la loi sur l'eau, les **deux bassins versant de la piste** sont désormais équipés d'un **système de récupération et de traitement des eaux de ruissellement**. Les **parkings P2 et P3** ont été **mis en conformité**, le parking P4 sera réalisé, courant 2011, conformément aux normes. Dès son ouverture, le parking P1 sera fermé et mis aux normes.

La **nouvelle aérogare** est équipée d'un **système de récupération et de stockage des eaux de toiture**, destiné à l'alimentation des sanitaires du bâtiment. La **caserne de secours (SSLIA)** est également équipée de ce système, l'eau étant alors récupérée pour les exercices quotidiens des pompiers.

Un cabinet d'études indépendant est chargé du **suivi annuel des effluents** en deux points du réseau d'eaux usées.

Enfin, les produits de dégivrage utilisés sur la plateforme sont récupérés sur le principe - adapté - du séparateur d'hydrocarbures. La Direction générale de l'aviation civile (DGAC) étudie la possibilité d'utiliser un **déverglacant de piste 100% végétal à base de colza**.

3 La mise en place d'une certification environnementale

L'aéroport est engagé dans une **démarche de certification** par la **norme ISO 14001**. Cette certification internationale est garantie par un organisme indépendant. Elle implique la mise en place d'un **Système de management environnemental (SME)** qui impose :

- d'identifier et de maîtriser l'impact environnemental des activités, produits ou services,
- d'améliorer en permanence la performance environnementale,
- de mettre en œuvre une approche systématique pour définir des objectifs et cibles environnementaux, les atteindre et démontrer qu'ils ont été atteints.



Le développement de l'intermodalité

Une navette entre l'aéroport de Beauvais-Tillé et Paris (Porte Maillot) est à disposition des passagers à l'arrivée de chaque vol. Ce service de bus assure également la liaison Paris (Porte Maillot)/Aéroport avec un départ 3h avant l'heure effective de chaque décollage. La navette amène **plus de 50% des passagers sur la plateforme**. Seul l'aéroport de Beauvais obtient, parmi les aéroports français, un tel taux d'accès en transport collectif. Ce système de transport est en cours de **certification NF235*** et sera intégré au **Système intégré de services à la Mobilité sur le département de l'Oise (SISMO)**, dispositif innovant d'informations des voyageurs et de billetterie qui facilitera l'accès aux transports collectifs sur le territoire isarien.

L'aéroport est, en outre, desservi par :

- la ligne express Amiens/Beauvais, organisée par la Région Picardie,
- la ligne n° 12 des TUB, le réseau de transport urbain de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis,
- la « navette centre-ville » de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis qui dessert la gare SNCF et les hôtels de la ville.

* La norme NF235 est une certification de qualité de service dans le domaine des dessertes régionales et départementales de voyageurs délivrée par l'Association française de normalisation (AFNOR).

La démarche qualité s'appuie sur :

- une enquête de satisfaction,
- la définition d'un recueil des engagements de service,
- la constitution d'un dossier qualité,
- un audit par l'AFNOR.



Depuis le 1^{er} juillet 2009, ce maillage a été complété par la **ligne Eurodisney/Roissy CDG** qui a été prolongée sur l'aéroport de Beauvais. Un autocar aux couleurs du parc de loisirs assure désormais la liaison deux fois par jour dans le sens Disneyland/Beauvais et trois fois par jour dans le sens Beauvais/Disneyland.

Un appel à projet a également été lancé en 2009 par la SAGEB pour disposer au sein de l'aéroport d'un **service de « transport partagé »**.

Une voie de contournement pour Tillé

La commune de Tillé, aux intérêts de laquelle son maire Bruno Marchetti veille en sa qualité de membre du SMABT, sera à moyen terme préservée du flux des véhicules des passagers. En effet, le Département de l'Oise a engagé l'étude d'un projet de contournement de l'aéroport. Cette voie sera accompagnée de liaisons douces, qui pourront être utilisées après location de vélos sur la plateforme (www.aeroportbeauvais.com/aerobike).



Optimiser les retombées économiques

La valorisation du territoire

En 2008, seuls 4% des passagers de l'aéroport étaient également clients de la destination touristique Beauvais < Oise < Picardie, soit environ 100 000 personnes. Afin de capter une part plus importante de cette clientèle, avec un objectif de 8% des passagers, le SMABT et la SAGEB ont engagé un **Plan de valorisation touristique, sur 3 ans, d'un montant d'environ 1 million d'euros**. Ce travail de valorisation est mené de façon conjointe par **Oise Tourisme, l'Office de tourisme du Beauvaisis et le Comité régional du tourisme**.

La stratégie est déclinée selon quatre axes :

- 1. Vendre** la destination Beauvais < Oise < Picardie, en offrant des services et des produits touristiques attrayants, disponibles et réservables sur Internet, grâce au site www.destination-paris-beauvais.com, porté par Oise Tourisme et grâce au Point informations du T2. Ce dernier diffusera également une sélection de produits locaux.
- 2. Promouvoir** la destination, en établissant un contact direct avec les passagers, par la présence permanente au Point informations tourisme, de 8h à 23h, tous les jours, de 5 conseillers en séjour. L'ouverture d'un nouveau Point informations tourisme dans le T2 permettra d'accroître encore l'efficacité de ce contact direct.
- 3. Définir** le profil des passagers, en menant des enquêtes. Celles-ci font apparaître l'existence, d'une part, d'une clientèle d'affaires, estimée à 30% des passagers et d'autre part, d'une clientèle française, estimée à 50%. Cela a permis de réorienter l'offre touristique.
- 4. Evaluer** l'action dans le temps. Le nombre de passagers de l'aéroport désormais clients de la destination Beauvais < Oise < Picardie est estimé à 6%, soit 168 000 personnes contre 4% en 2008..

Un vivier d'emplois et d'activités

Au 31 décembre 2010, l'aéroport de Beauvais-Tillé représentera 900 emplois directs :

- SAGEB : 200 personnes
- Sous-traitants (sécurité, manutention et nettoyage) : 200 personnes
- Services publics (gendarmerie, DGAC, Police aux frontières et Douanes) : 180 personnes
- Services privés (commerces, boutiques, restaurants) : 220 personnes
- Société Transport Paris-Beauvais : 50 personnes

Enfin, l'ouverture de la seconde aérogare en décembre permettra la création d'environ 50 emplois grâce notamment à l'implantation de nouvelles surfaces commerciales.

Une étude est actuellement en cours, en collaboration avec l'université Picardie-Jules Verne, afin de déterminer, plus finement, **l'impact de l'aéroport en termes d'emplois indirects**. Elle doit être achevée en juin 2011.





MODERNISER L'ÉQUIPEMENT

L'installation d'un système de guidage aux instruments de catégorie 3

Il s'agit de l'**Instrument landing system de catégorie 3 (ILS Cat III)**, qui doit être implanté sur l'aéroport afin d'assurer une **meilleure régularité du trafic commercial** notamment par temps de brouillard et une **sécurité optimale des vols**. Cet investissement représente **14 millions d'euros**.

En effet, les avions sont, à l'heure actuelle, **déroutés sur l'aéroport de Lille-Lesquin** lorsque les **conditions météorologiques sont trop dégradées** et les passagers sont alors réacheminés par autocar. Les deux aménagements principaux, que sont l'**installation d'un Plan de sol artificiel (PSA)** et le **prolongement des rampes d'approche** visent à sécuriser les conditions d'atterrissage et de décollage et, par conséquent, à améliorer la régularité du trafic commercial.

Pour réaliser cet équipement, le SMABT doit acquérir environ 7 ha de terrains autour de l'aéroport, ce qui portera la surface de la plateforme à 236 ha. Le préfet vient de déclarer l'utilité publique de cet aménagement, ce qui permettra, en cas d'échec des **acquisitions amiables au prix du marché**, d'utiliser la procédure d'expropriation. Le système devrait être opérationnel courant 2011.

L'ouverture d'une nouvelle aérogare

Le **6 décembre prochain** ouvrira la **seconde aérogare de l'aéroport**, principalement destinée à accueillir les passagers des vols à destination de la **zone Schengen**. Une journée portes ouvertes est organisée le 4 décembre.



Ce nouveau bâtiment issu d'une part, de la restructuration d'un bâtiment industriel existant d'environ 6 000 m² et, d'autre part, de la création d'un bâtiment d'environ 1 650 m², dédié au traitement des bagages, sera accompagné d'une **liaison piétonnière entre les deux terminaux**.

Le bâtiment est réalisé en tenant compte de toutes les normes en vigueur, en particulier pour l'accueil des **personnes à mobilité réduite**. Les **aspects environnementaux** sont également traités à travers, par exemple, l'installation de panneaux solaires, qui assureront la production d'eau chaude du terminal ou la récupération des eaux de toiture pour l'alimentation des sanitaires, après traitement.

La création d'une zone aéroplaisance

Une zone aéroplaisance est **en cours de réalisation**. Entièrement dédié au **trafic de l'aviation de loisirs**, ce projet répond à la volonté de regrouper les infrastructures d'accueil des aéroclubs au nord de la plateforme, dans une logique de cohérence globale des installations aéroportuaires. Elle devrait être finalisée au cours de l'hiver 2010-2011.



Qui contacter ?

Syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais-Tillé
10-12 rue Charles Caron - 60000 BEAUVAIS
Tél. : 03 44 06 64 36

Directeur : Jacques Anglade

Directrice déléguée : Cécile Viseur-Ferré, cecile.viseur-ferre@cg60.fr

Chef de la Mission Aéroport : Céline Raimbault, celine.raimbault@cg60.fr

Assistante de la Mission Aéroport : Corinne Lamarche, corinne.lamarche@cg60.fr



PAROLES DE ...



Tony

Gérant de la pizzeria
« Tony » dans le T1

« L'ouverture du T2 m'offre l'opportunité de créer un deuxième restaurant, semi-gastronomique, le « Restaurant du Faubourg », destiné aux voyageurs mais également à la clientèle beauvaisienne. »



Carole

Conseillère en séjour au
Point informations
tourisme du T1

« Lorsqu'un passager a quelques heures d'attente avant son vol, nous lui indiquons les sites touristiques qu'il peut visiter. Notre rôle est de donner envie aux voyageurs de devenir touristes de la destination Beauvais < Oise < Picardie. »



Laurent

Chef d'entreprise
à Paris

« J'emprunte régulièrement l'aéroport de Beauvais-Tillé dans le cadre de mes déplacements professionnels. Les conditions de transport sont satisfaisantes et l'aéroport est facile d'accès, grâce à la navette. »

